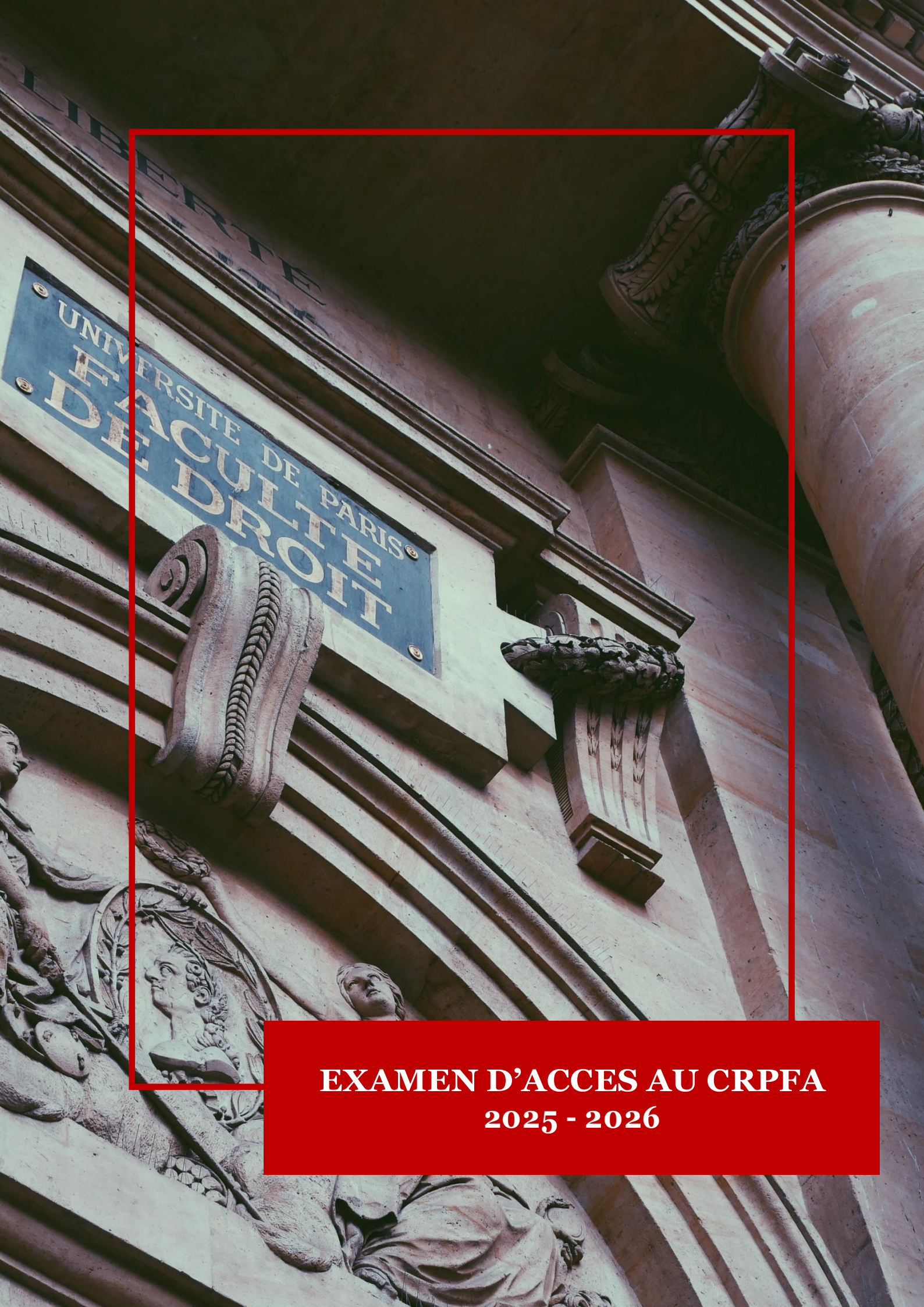




EXAMEN D'ACCES AU CRPFA
2025 - 2026

Préparation à l'examen d'accès au CRFPA

L'Institut d'études judiciaires Pierre Raynaud de l'Université Paris Panthéon-Assas **organise une préparation complète** à l'examen d'accès au centre régional de formation professionnelle d'avocats (C.R.F.P.A.).

L'examen étant organisé par les Instituts d'études judiciaires des universités, **il est obligatoire de s'inscrire auprès de l'un d'eux pour présenter l'examen.**

Le savoir-faire et l'expérience de l'université Paris Panthéon-Assas ont naturellement permis d'adapter la formation aux **nouvelles formes et exigences de l'examen.**

ORGANISATION ET CONTENU DE LA PREPARATION

La préparation à l'examen d'accès au C.R.F.P.A. est organisée autour de trois volets : des enseignements théoriques, des conférences de méthode et des entraînements.

1. Enseignements théoriques

Les enseignements sont, sauf exception, de **nature hybride**, pouvant être suivis **en présentiel et à distance**.

Ils débutent en septembre, et ont lieu toute l'année universitaire.

Ils sont dispensés dans **toutes les matières faisant l'objet des épreuves écrites et orales** de l'examen d'accès au C.R.F.P.A., et conjuguent étude des notions fondamentales et questions d'actualité.

Des **séminaires d'actualité** complètent utilement certains enseignements, permettant notamment aux étudiants de parfaire leur culture juridique générale.

Pour l'examen, le choix de l'une des trois procédures doit être en lien avec la matière de spécialité.

2. Conférences de méthode

Plusieurs conférences de méthode sont organisées au cours de l'année, pour chacune des épreuves d'admissibilité (épreuves écrites) et d'admission (épreuves orales) de l'examen.

Au cours de ces séances, un conférencier présente les épreuves de la **note de synthèse**, du **cas pratique** et d'**exposé-discussion** et, sujets d'entraînement à l'appui, met en œuvre la méthodologie adéquate.

À l'issue du dernier examen blanc de l'année, des **séminaires de correction** « en chaire » sont organisés.

3. Entraînements

Tout au long de l'année, des **entraînements**, **galops d'essai** et **examens blancs** sont proposés aux étudiants, dans les différentes matières faisant l'objet des **épreuves écrites**.

Les entraînements et galops d'essai sont réalisés à distance. Les examens blancs peuvent être réalisés en présentiel ou en distanciel, dans les conditions de l'examen.

À l'automne, entre les épreuves écrites et orales du C.R.F.P.A., des **entraînements à l'épreuve d'exposé-discussion** sont organisés, dans les conditions de l'examen, à raison de 3 à 4 entraînements par demi-journée.

Volume des enseignements de la préparation CRFPA

Epreuve	Enseignements	Entraînements, galops d'essai et examens blancs
Libertés et droits fondamentaux et Culture juridique générale	50 h	-
Droit des obligations	60 h	4
Spécialité (option à choisir)		
- Droit administratif	30 h	3
- Droit civil	50 h	3
- Droit des affaires	40 h	3
- Droit fiscal	25 h	3
- Droit international européen	30 h	3
- Droit pénal	30 h	3
- Droit social	30 h	3
Procédure (option à choisir) :		
- Procédure administrative contentieuse	30 h	3
- Procédure civile ¹	30 h	3
- Procédure pénale	30 h	3
Anglais	20 h	-
Méthodologie de la note de synthèse	1 séance	6
Méthodologie du cas pratique	1 séance	-
Méthodologie de l'épreuve d'exposé-discussion	1 séance	4
Séminaires de correction	1 séance par discipline	-

¹ Les étudiants suivant cette matière pourront suivre, en sus, un cours spécifique de procédures civiles d'exécution, d'une durée de 20 heures.



CONDITIONS D'ADMISSION

Sous réserve des conditions de présentation de l'examen, **l'IEJ accueille les étudiants de toutes les universités**. Il n'y a pas de sélection pour être admis à la préparation CRFPA. Il est toutefois nécessaire de répondre aux conditions de présentation de l'examen.

Pour présenter l'examen au CRFPA, **il faut être titulaire ou en voie de l'être, d'un master 1 de droit** ou d'un diplôme admis en équivalence (arrêté du 17 octobre 2016).

Le nombre de places étant limité, l'IEJ se réserve le **droit de clôturer les inscriptions en cas de forte affluence**, notamment pour les étudiants dans l'incapacité de fournir leur diplôme de Master avant la fin des inscriptions.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les candidatures sont ouvertes du **1^{er} juin au 30 décembre 2025**. Elles se font uniquement en ligne.

Le choix des matières se fait directement sur la plateforme – ENT – jusqu'au 30 avril 2026 inclus, sans quoi il ne sera pas possible de se présenter à l'examen.

TARIFS

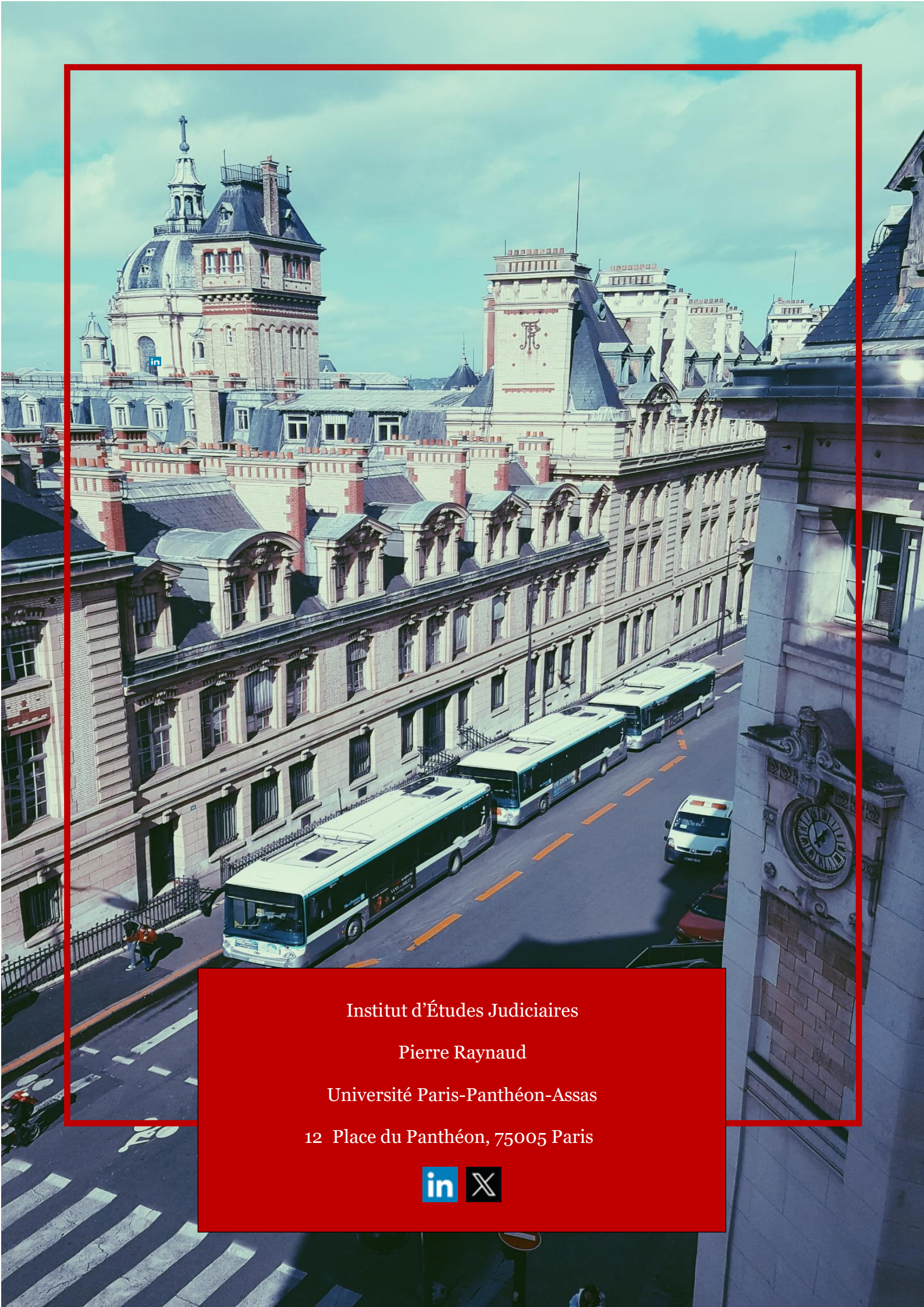
Droits d'inscription à l'université + complément IEJ de 640 euros.

Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement des droits².

La présentation à l'examen se fait sans frais supplémentaires.

² Les droits d'inscription à l'université s'élèvent pour l'année 2025-2026 à 254 €. Pour pouvoir s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, il est

également nécessaire de s'acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) dont le montant est, pour l'année 2025-2026, de 105 €.



Institut d'Études Judiciaires

Pierre Raynaud

Université Paris-Panthéon-Assas

12 Place du Panthéon, 75005 Paris

